



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MARS 2015

L'assemblée générale d'Essonne Nature Environnement (ENE), régulièrement convoquée au siège de la fédération, 14 rue de la Terrasse à Épinay-sur-Orge, s'est réunie le 28 mars 2015 à 9 h 30.

Elle est présidée par Jean-Pierre MOULIN en sa qualité de président d'Essonne Nature Environnement (ENE), co-présidée par Denis MAZODIER, en sa qualité de vice-président chargé des finances. Le secrétariat est assuré conjointement par Jean-Marie SIRAMY, secrétaire général, et Sylvie MONNIOTTE-MÉRIGOT, secrétaire générale adjointe.

La fédération compte **49** associations à jour de leur cotisation 2014 (soit **67** voix), donc pouvant participer aux différents votes. La présence du tiers au moins des associations adhérentes est nécessaire pour la validité des délibérations de l'assemblée générale (soit 1/3 de 49, donc 16,3 associations) qui sont elles-mêmes prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés (soit 1/2 de 67 + 1, donc 34,5 voix, si toutes les associations sont réunies).

Ce 28 mars 2015, **33** associations participent à l'assemblée générale (soit **45** sur 67 voix) : **25** sont présentes et **8** sont représentées. Après avoir constaté que le quorum est atteint, le président ouvre l'assemblée à 9 h 44.

### **1. ACCUEIL**

Un point sera ajouté à l'ordre du jour en 3 bis. Il s'agit de l'affectation du compte de résultat 2014. Il n'est fait aucune remarque à cette modification.

### **2. PRÉSENTATION ET VOTE DU RAPPORT MORAL 2014**

Le Rapport moral de la fédération pour l'année 2014 a été adressé aux adhérents avec la convocation et l'ordre du jour de l'assemblée générale. Le président en donne lecture précisant qu'une plaquette intitulée « Rapport d'activité 2014 » reprend plus en détail les différents points. Il commente les grandes lignes. La plaquette est remise aux participants à l'issue de la séance. Les deux rapports sont joints en annexe au présent procès-verbal d'assemblée générale.

Les présentations ont fait l'objet de débats et d'interventions notamment sur l'autoroute ferroviaire Atlantique, la Prédecelle, le doublement de la surface commerciale de la Croix-Blanche à Sainte-Geneviève-des-Bois par Val-Vert sur Plessis-Pâté, l'extension d'Orly, l'accord commercial transatlantique (TAFTA), les formations « plan local d'urbanisme (PLU) » spécifiques à chaque commune, la société Vermilion et les projets de forage, les représentations dans les commissions extérieures, la représentation de la fédération par rapport au nombre total d'associations environnementales en Essonne, le nombre d'associations essonniennes agréées, l'importance de la communication pour mobiliser et justifier les actions auprès des élus.

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 43 voix pour.

Le Rapport moral de la fédération pour l'année 2014 est adopté à l'unanimité.

### **3. PRÉSENTATION ET VOTE DU RAPPORT FINANCIER 2014**

Conformément aux statuts, le vice-président chargé des finances (trésorier) fait lecture des comptes de résultat d'ENE. Le Rapport financier de la fédération pour l'année 2014 est ensuite distribué aux participants sous forme rédactionnelle et analytique comptable. Ces documents sont joints en annexe au présent procès-verbal d'assemblée générale.

Des questions sont soulevées sur la créance de la DRIEE, sur l'issue du contentieux avec l'ancien personnel de la Réserve naturelle géologique, la valorisation de la contribution volontaire, sur l'insertion de celle des représentants dans les commissions extérieures dans le budget de la fédération.

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 43 voix pour.

Le Rapport financier de la fédération pour l'année 2014 est adopté à l'unanimité.

### **3 bis. AFFECTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT**

Le point 3 bis ajouté à l'ordre du jour concerne le report du déficit 2014 sur le budget 2015.

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 43 voix pour.

Le report du déficit sur le budget 2015 est adopté à l'unanimité.

### **4. QUITUS AU TRÉSORIER**

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 43 voix pour.

Le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

Des remerciements sont formulés à l'attention du comptable bénévole.

### **5. FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE 2016**

Le président propose de changer le système de la cotisation tout en maintenant le barème actuel pour 2016. Il s'agit de fixer la cotisation annuelle à la fédération avec ou sans l'abonnement au magazine *Liaison Ile-de-France environnement*.

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 43 voix pour.

Le montant de la cotisation annuelle de 2016 est maintenu dans son barème actuel, avec ou sans l'abonnement au magazine *Liaison*, à l'unanimité.

### **6. PROGRAMME D' ACTIONS 2015**

Le président présente à l'assemblée générale le programme d'actions pour l'année 2015 approuvé par le conseil d'administration. Une partie dudit programme est notamment remise aux participants sous la forme d'un

« Catalogue des rencontres et des formations ». Il est joint en annexe du présent procès-verbal d'assemblée générale. Ces manifestations sont largement ouvertes à tous les membres des associations affiliées.

Le président complète cette présentation en annonçant la parution prochaine d'un ouvrage sur l'identité de l'Essonne. Les recettes de la vente de cet ouvrage permettraient de ne pas dépendre des seules subventions extérieures. Un partenariat plus général est en cours d'établissement avec les communautés d'agglomération et de communes. Enfin, une note de conjoncture trimestrielle ou semestrielle sera créée sur la thématique des nuisances, en particulier aériennes. Elle sera élargie aux plans locaux d'urbanisme, aux permis de construire, à la consommation des terres agricoles... En 2016, une deuxième version de *l'Observatoire du contentieux* sera publiée.

Le président rappelle les permanences du jeudi au siège de la fédération où le bureau peut être rencontré, ainsi que les acteurs de Biodiversité 91 présidée par Claude TRES\_CARTE. Les conseils d'administration décentralisés se poursuivront.

Le président précise que ce programme d'actions pour l'année 2015 a été conçu avant l'annonce du jugement du conseil des prud'hommes.

Les observations des participants portent sur la volonté d'être plus étroitement associés aux démarches faites auprès des communautés d'agglomération ou de communes, sur la nature des propositions faites aux communautés, sur la concurrence entre la fédération et NaturEssonne, sur l'implication de la fédération dans le dispositif Cop21 et les réseaux supra départementaux, enfin sur la fête de la nature le 23 mai.

Après discussion, l'assemblée générale prend acte du programme d'actions 2015.

## **7. BUDGET PRÉVISIONNEL 2015**

Le vice-président chargé des finances (trésorier) présente le budget prévisionnel pour l'année 2015. Il est remis aux participants sous forme de tableau analytique comptable.

Des commentaires sont prononcés au sujet du mécénat et de la nécessaire instauration d'un comité de surveillance, de la décision du tribunal des prud'hommes sachant que le prévisionnel avait été élaboré début mars, la hausse des services extérieurs.

Après discussion, l'assemblée générale prend acte du budget prévisionnel 2015.

## **8. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Conformément aux statuts, l'assemblée générale procède au renouvellement du conseil d'administration pour l'exercice 2015-2016. Cinq sièges sont à pourvoir pour un mandat de trois ans.

Sont sortants et font à nouveau acte de candidature : Dominique DEBOISE, Emmanuel DÉSER\_T, Denis MAZODIER, Sylvie MONNIOTTE-MÉRIGOT, Claude TRES\_CARTE.

Conformément au règlement intérieur de la fédération, au 24 mars 2015 (soit quatre jours avant la tenue de l'assemblée générale), aucune autre candidature n'a été enregistrée par le bureau de la fédération.

Le président demande si les présents souhaitent voter à bulletin secret. A l'unanimité, les associations ne le souhaitent pas.

Vote : 0 contre, 0 abstention, 43 voix pour.  
Les candidats sont élus à l'unanimité.

Sont élus administrateurs pour les années 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 (assemblée générale à assemblée générale) : Dominique DEBOISE, Emmanuel DÉSER\_T, Denis MAZODIER, Sylvie MONNIOTTE-MÉRIGOT, Claude TRES\_CARTE.

En conclusion, un hommage est rendu à l'ancien président Claude CAYSSIALS décédé au cours de l'été 2014. Les participants remercient les membres du bureau sortant pour le travail effectué au cours de l'année écoulée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, l'assemblée générale est close à 12 h 13.

Le Président de séance  
Jean-Pierre MOULIN

La Secrétaire générale  
Sylvie MONNIOTTE-MÉRIGOT

\*\*\*\*\*

Lors de la séance du 13 avril 2015, le conseil d'administration a désigné l'organe délibérant pour l'exercice 2015-2016 comme suit :

**Bureau**

*Président* : MOULIN Jean-Pierre  
*Vice-président chargé des finances* : MAZODIER Denis  
*Vice-présidente* : ZANEBONI Danielle  
*Vice-président* : POITVIN Jean-François  
*Trésorier adjoint* : TRESCARTE Claude  
*Secrétaire générale* : MONNIOTTE-MÉRIGOT Sylvie  
*Secrétaire général adjoint* : SIRAMY Jean-Marie  
*Chargé de mission* : CARSAC Claude

**Administrateurs**

ALBERT Danielle  
CAILLIEUX Jean  
CARSAC Carsac  
DEBOISE Dominique  
DEPARDIEU Roland  
DÉSERT Emmanuel  
GIOBELLINA Catherine  
JOUANNES Daniel  
KORENBAJZER Marc  
MAZODIER Denis  
MONNIOTTE-MÉRIGOT Sylvie  
MOULIN Jean-Pierre  
POITVIN Jean-François  
SENÉE Alain  
SIRAMY Jean-Marie  
SMIT Harm  
TRESCARTE Claude  
ZANEBONI Danièle

\*\*\*\*\*

**ANNEXES :**

- 1) Rapport moral 2014.
- 2) Rapport d'activité 2014.
- 3) Rapport financier 2014.
- 4) Compte de résultat 2014.
- 5) Catalogue des rencontres et des formations 2015.
- 6) Budget prévisionnel 2015.